



CCCA BERLOZ

CONSEIL COMMUNAL CONSULTATIF DES AÎNES

4257 Berloz- Tél : 019/33.99.99 – Fax : 019/33.99.88

commune@berloz.be – www.berloz.be

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL COMMUNAL CONSULTATIF DES AÎNES DU 21 JANVIER 2025

Présences :

Monsieur Francy LOIX	Président
Madame Sonia VERMEIRE	Vice-Présidente
Monsieur Laurent BARE	Membre effectif
Monsieur Baudouin COLLIN	Membre effectif
Monsieur Michaël DEPREZ	Membre effectif
Monsieur Louis EVRARD	Membre effectif
Monsieur Joseph MOUREAU	Membre effectif
Monsieur Benny PIERARD	Membre effectif
Madame Catherine HOUGARDY	Membre suppléante
Madame Cathy LEGROS	Membre suppléante
Monsieur Pierre RENETTE	Membre suppléant
Madame Béatrice MOUREAU	Échevine
Monsieur Thomas BROUX	Employé communal, secrétaire

Excusés :

Madame Marie DENGIS	Membre effectif
---------------------	-----------------

Absents :

Madame Maria RETRO	Membre effective
Madame Liliane DELMOTTE	Membre suppléante
Monsieur André RENKIN	Membre suppléant

Deux membres effectifs sont absents de la réunion (Marie DENGIS, Maria RETRO).

Selon la liste de suppléance établie lors de la réunion du 20 décembre 2022, elles sont remplacées par les membres suppléants présents : Catherine HOUGARDY et Cathy LEGROS.

Avant de démarrer les points à l'ordre du jour, Francy LOIX aborde la question du chauffage et du café. Il précise qu'il s'organise afin que le chauffage soit allumé en matinée pour que les réunions plénières se déroulent dans de bonnes conditions. Il ajoute que, pour cette fois-ci, la vice-présidente Sonia VERMEIRE a prévu du café et des mignardises suite aux remarques de certains membres du CCCA. Pour les prochaines réunions plénières, qui se dérouleront donc toujours à la salle La Berle, une discussion a été ouverte avec l'Administration afin de trouver une solution éventuelle et d'offrir ce service aux membres du CCCA.

1. Procès-verbal de la réunion plénière du 03/12/2024 – Approbation

Quelques petites fautes d'orthographe ont été relevées par Laurent BARE ainsi que Cathy LEGROS. Sinon, aucune remarque sur le fond n'a été formulée.

2. Procédure de renouvellement du CCCA – Prise de connaissance

Le CCCA souhaite connaître et mettre en action la procédure de renouvellement assez rapidement afin de ne pas trop tarder sur d'éventuels nouveaux projets à mettre en place en 2025.

Béatrice MOUREAU précise toutefois que, malgré un possible changement parmi les membres, voire de présidence, de nouveaux projets peuvent être lancés sans pour autant craindre un arrêt soudain de leur organisation suite aux élections.

La procédure est précisée par Béatrice MOUREAU et Thomas BROUX :

- le Conseil communal doit lancer un appel à candidatures et charger le Collège d'organiser et de désigner les nouveaux membres qui se seront manifestés ;
- le Collège communal dresse la liste des nouveaux membres qu'il propose au Conseil pour approbation ;
- le nouveau CCCA installé organise l'élection des nouvelles présidence et vice-présidence.

Béatrice MOUREAU propose donc que la procédure soit lancée en inscrivant le point à l'ordre du jour du prochain Conseil communal de février (4^{ème} mardi du mois).

L'appel à candidatures sera diffusé via les divers canaux de communication de l'Administration (Facebook, le site internet, le Berl'Info), mais également par un courrier nominatif envoyé à toutes les Berloziennes et à tous les Berloziens de plus de 55 ans.

Il est précisé que les membres actuels ne sont pas reconduits automatiquement et qu'ils devront eux aussi remettre leur candidature. Le nombre maximum de membres est de 10 membres effectifs et 10 membres suppléants. Il n'y a pas de nombre de mandats maximum par membre, en revanche.

3. Rapport d'activité 2024 – Prise de connaissance et approbation

Certaines remarques ont été formulées par Sonia VERMEIRE en réponse au mail de Francly LOIX présentant le rapport d'activité 2024 :

Visibilité CCCA : *nous pouvons aussi préciser ou rappeler les éléments suivants : les articles dans le Berl'Info pour annoncer les événements, les conclusions, les publications sur Facebook, les toutes-boîtes distribuées par les membres du CCCA.*

3^{ème} jeudi : *le projet initial est du ressort du CCCA. S'il a changé d'orientation et que vous estimez qu'il n'est plus une activité du CCCA, il est inutile qu'il apparaisse dans le rapport, de même que dans les publications Facebook. Il suffira d'informer le Collège et le Conseil de ce changement d'orientation.*

Une discussion débute sur ce point précis.

Après un historique précisé par Louis EVRARD, notamment une convention d'organisation de ces événements avec le Sprinter Club et une location de salle, qui, selon lui, témoignent d'une organisation du CCCA, les 3^{ème} jeudis soulèvent la question de l'aspect financier.

En effet, comme pour le Repas des Aînés, le CCCA ne pouvant manipuler de l'argent sans la présence d'un employé communal, il est nécessaire que la gestion de la caisse soit assurée par l'Administration.

Certains membres du CCCA s'interrogent alors sur les conséquences de retirer cette activité du giron du CCCA. Une redevance devra-t-elle être prévue par l'Administration afin d'organiser les 3^{ème} jeudis à La Berle ? La priorité sera-t-elle encore donnée au CCCA pour l'agenda et la gestion des salles ?

Si l'organisation devient plus complexe, certains membres, dont Baudouin COLLIN, membre fondateur de l'organisation, craignent l'arrêt de cet événement qui rencontre un succès croissant depuis quelques mois. Il faudra alors l'expliquer aux participants...

La proposition du président, Francly LOIX, au vu de la complexité et des questions encore en suspens concernant la forme à prévoir pour les 3e jeudis, est de supprimer ce point du rapport d'activités 2024 (p. 11 + p. 13) et de demander des précisions à l'échevine en charge du CCCA, Béatrice MOUREAU, sur ce qu'il est possible de faire ou de ne pas faire concernant cette organisation.

Noms des membres dans le rapport : *s'il est nécessaire de noter que nous fonctionnons avec des groupes de travail, je ne pense pas qu'il soit opportun de mentionner les noms. Chacun investit selon ses disponibilités, compétences et envies, mais tous participent d'une manière ou d'une autre aux activités, et tout est chaque fois avalisé par l'ensemble du Conseil. Les membres du Collège connaissent les membres du CCCA, puisque ce sont eux qui les ont choisis, et il en va de même pour le plan d'action.*

Le point soulevé par Sonia VERMEIRE est débattu en réunion plénière. Malgré les arguments avancés, certains membres souhaitent que les noms apparaissent, notamment afin que tout le monde puisse facilement retrouver les organisateurs de telle ou telle activité en cas de besoin.

Un vote a lieu et la majorité décide de laisser les noms des membres dans le rapport.

Les corrections nécessaires (ainsi que les fautes d'orthographe relevées par certains membres) seront réalisées par Francly LOIX. Le rapport d'activité 2024 doit être envoyé au Collège pour prise de connaissance avant le 31 mars 2025.

4. Plan d'actions 2025 – Prise de connaissance et approbation

La présidence insiste auprès des membres sur la nécessité de ne pas engager le futur nouveau CCCA dans des projets lancés avant les élections. L'objectif est donc de prolonger les actions déjà prévues, et le nouveau CCCA complètera le plan d'action 2025 une fois en place.

Le plan d'actions comporte cette remarque afin de pouvoir être approuvé, même s'il sera sûrement modifié par le nouveau CCCA.

Francly LOIX devra ajouter l'assistance numérique aux activités prévues.

5. Repas des aînés

a. 2024 – Décompte définitif

Un solde positif de 1.024,26 € a été réalisé, alors que l'année dernière, le solde était de -1 €.

Francly LOIX précise que les frais ont été remboursés et que les virements vers les membres concernés seront effectués dans la foulée.

b. 2025 – Décision du Collège – Choix de l'animation musicale

La réponse du Collège concernant cette organisation devra être apportée par Thomas BROUX. Une demande officielle a été envoyée par Francly LOIX le 4 décembre 2024, mais aucun retour n'a été reçu à ce jour.

Quid de l'animation musicale ? Après deux années avec le groupe Les Altesses, faut-il repartir pour une troisième édition ? Une lassitude est-elle possible ?

Sonia VERMEIRE s'est renseignée et d'autres groupes proposent ce type d'événement, notamment Olivier DUMONT, bien connu à Waremmes et fort apprécié. Béatrice MOUREAU se propose de prendre elle-même contact avec Olivier DUMONT pour obtenir certains renseignements utiles.

Francly LOIX précise que le prix des Altesses n'a cessé d'augmenter et qu'il est possible que cela soit encore le cas en 2025.

Quoi qu'il en soit, une fois le choix fait, et il faudra être assez rapide pour ne pas rencontrer de soucis de planning, le service des marchés publics de l'Administration devra être contacté pour lancer la procédure de réservation.

6. Salon du "bien-vieillir" – Décision du Collège – État du projet

Une réunion du groupe de travail est prévue pour lundi 27 janvier 2025.

L'accord du Collège a été confirmé en séance et une réponse à certaines questions posées par le Collège a été lue lors de la réunion. La présidence s'étonne de la teneur de certaines questions, qui ne peuvent pas encore faire l'objet d'une réponse précise (besoins énergétiques ?) ou qui ne semblent pas pertinentes à ce stade du projet (quel membre fera quoi ?).

Un projet de lettre a été rédigé par Sonia VERMEIRE et sera analysé lors de la réunion du groupe de travail.

Enfin, la délibération signée sera envoyée à Francy LOIX par Thomas BROUX.

7. Boîte à livres – Décision du Collège – Modalités d'installation à Crenwick + confection de la boîte à livres pour Rosoux

Concernant la boîte à livres à Crenwick, une demande d'approbation a été envoyée au Collège communal le 12 décembre 2024, mais n'a pas encore fait l'objet d'une réponse.

Thomas BROUX précise à ce sujet qu'un souci d'organisation n'a pas encore permis au Collège de prendre connaissance et de répondre à cette demande. Ce point sera réglé lors du Collège communal de ce jeudi 23 janvier 2025, et une réponse sera formulée dans la foulée.

L'installation pourrait se faire sur le mur du cimetière.

La date de l'inauguration a été décidée en réunion plénière : le 6 avril 2025 à 11 h. De la communication sera nécessaire pour faire connaître l'événement.

Francy LOIX fera parvenir une demande au Collège communal concernant la date de l'inauguration proposée ainsi que la possibilité de prendre en charge le verre de l'amitié, moment convivial toujours apprécié des invités.

Pour la prochaine boîte à livres à Rosoux, c'est Joseph MOUREAU qui se chargera de la confection. Le placement, qui devrait se faire sur la nouvelle place de Rosoux, liée au projet Cœur de Village, devra attendre la fin du chantier. Joseph MOUREAU se demande alors si la boîte à livres sera accrochée à un mur ou s'il faut prévoir un support. Le modèle avec support semble actuellement le plus approprié.

L'idée de coupler l'inauguration de la nouvelle place et l'inauguration de la boîte à livres n'est pas retenue. Béatrice MOUREAU précise, en effet, qu'il est préférable de laisser l'inauguration de la place seule, notamment pour recevoir les autorités régionales.

L'idée finalement retenue est d'organiser l'inauguration de la boîte à livres lors de l'événement La Colombe pour la Paix.

8. Commission provinciale “Seniors” – Désignation du (des) membre(s) représentant le CCCA de Berloz

La réunion de mise en place de la nouvelle commission provinciale aura lieu le 18 février 2025.

Les membres du CCCA sont sollicités par la présidence afin de désigner la personne qui accompagnera Francy LOIX pour représenter le CCCA de Berloz.

C'est Michael Deprez qui est désigné.

9. MobiTic – Sessions 2025 – Organisation

Deux sessions sont prévues en 2025 :

- le 12 mars :
 - o le matin : les fraudes et les dangers du net ;
 - o l'après-midi : organiser une activité ou un voyage.
- le 30 juin :
 - o le matin : chat GPT ;
 - o l'après-midi : le dark web.

Ces deux ateliers de juin seront organisés sous forme de conférences.

Les membres du CCCA abordent la question de la publicité de l'événement, car s'il n'y a pas assez de participants, les ateliers ne démarreront pas.

Si le Berl'Info reste une solution, le CCCA décide également d'insérer un flyers A5 dans les futurs courriers de candidatures pour le nouveau CCCA, ainsi que de prévoir de la publicité lors des 3^{èmes} jeudis du mois.

10. ASBL Numérique pour tous – Proposition

Une nouvelle ASBL a été créée à Geer, dont l'objectif est de combattre la fracture numérique.

Sonia VERMEIRE propose de prendre contact avec cette ASBL et de lui proposer de venir tenir son stand lors du futur Salon « Bien-vieillir ».

11. Intégration des seniors – ASBL Liages – Proposition

Même remarque que pour le point 10 ci-dessus.

12. Divers

- a. Pierre RENETTE demande que les activités reprises dans les rapports d'activités ou les plans d'action fassent toujours l'objet d'un point à l'ordre du jour d'une réunion plénière, afin que les membres du CCCA aient toujours connaissance des activités auxquelles le Conseil des Aînés est lié ou soutient. Le reste des membres et la présidence sont tout à fait d'accord avec cette remarque.
- b. Louis EVRARD souligne le fait qu'il y a peut-être trop de monde lors des 3e jeudis et qu'il faudra sûrement trouver une solution. En effet, certains participants se plaignent du manque de place ou d'espace pour circuler.
- c. Francy LOIX remercie Sonia VERMEIRE pour le café et les mignardises.

13. Agenda

La prochaine réunion plénière est fixée au 11 mars 2025 à 13h30 à la salle La Berle.

La prochaine réunion de bureau aura lieu le 4 mars 2025 à 9h30 à l'Administration communale.

Le secrétaire,

Thomas Broux

Le Président,

Francy LOIX